



Envoyé en préfecture le 03/06/2024

Reçu en préfecture le 03/06/2024

Publié le - 4 JUN 2024

ID : 080-218003580-20240528-DEL2805202448-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/05/2024

N° 2024 - 48

L'an deux mil vingt quatre, le vingt huit mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 18

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Etai(ents) présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme COURTAUD Nicole, Mme SIRE Guislaine, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian

Procuration(s) :

Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. BUCHON Gérard donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. THOREL Michel donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky

Etai(ent) absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Etai(ent) excusé(s) :

M. THOREL Michel, Mme DEPOILLY Kandice, M. BUCHON Gérard

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation

23/05/2024

**OBJET : Requalification du Centre Bourg :
Choix des entreprises : Lot 3 Espaces verts**

Date d'affichage

04/06/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..I..I....

et publication du :

..I..I....

Monsieur le Maire évoque la reconduction de la consultation propre au lot 3 - Espaces verts dans le cadre des travaux de requalification du centre bourg. Monsieur le Maire rappelle que les entreprises MAP-OGI ont été mandatées comme maitres d'œuvre (Map étant le mandataire principal).

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la Commission d'Appel d'offre (CAO) a été réunie le mercredi 22 mai, à 14h, pour choisir l'entreprise qui réalisera ces travaux espaces verts lors des 3 phases (2024-2028) de travaux de requalification du centre bourg et qui entretiendra pendant les 2 années suivantes.

Deux offres ayant été déposés et les conditions de visite obligatoire, ayant été respectées cette fois-ci, les membres de la CAO ont été en mesure de retenir l'offre suivante à hauteur de 288 036,40 € HT de l'entreprise Trancart.

- Lot TF : offre 283 605.60€ HT
- Lot PSE1 (parking de la Poste) : 4 420.80€ HT

Envoyé en préfecture le 03/06/2024

Reçu en préfecture le 03/06/2024

Publié le - 4 JUIN 2024

S'LO

ID : 080-218003580-20240528-DEL2805202448-DE

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'ATTRIBUER** le lot à l'entreprise Trancart à hauteur de 288 036.40 € HT.
- **HABILITE** Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement ainsi que toute pièce s'y rapportant ; y compris l'ouverture des budgets.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE

